



## Conseil économique et social

Provisoire

10 mars 2008

Français

Original: anglais

---

### Session de fond de 2001

#### Compte rendu analytique provisoire de la 30<sup>e</sup> séance

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 17 juillet 2001, à 15 heures

*Président* : M. Belinga-Eboutou . . . . . (Cameroun)  
*Puis* : M. Niehaus (Vice-Président) . . . . . (Costa-Rica)  
*Puis* : M. Wehbe (Vice-Président) . . . . . (République arabe syrienne)

### Sommaire

Rôle du Système des Nations Unies en ce qui concerne l'appui aux efforts des pays africains pour parvenir au développement durable (*suite*)

---

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

*La séance est ouverte à 15 h 10.*

**Rôle du Système des Nations Unies en ce qui concerne l'appui aux efforts des pays africains pour parvenir au développement durable** (*suite*) (A/55/45 (chap. IV); A/56/63-E/2001/21; E/2001/33, 50 (chap. I), 56 et 83; E/2001/CRP.3 et CRP/4; E/2001/NGO/2)

**M. Kilgour** (Canada) se félicite de la décision des dirigeants africains d'élaborer un cadre qui soit vraiment le leur pour le développement durable de l'Afrique. Son gouvernement a toujours été résolument partisan d'un développement durable et de la réduction de la pauvreté en Afrique et reste attaché à des relations de partenariat au sein du système multilatéral. Il s'est montré particulièrement actif dans trois des domaines définis comme prioritaires dans le rapport du Secrétaire général : la prévention des conflits, l'allègement de la dette et la campagne contre le VIH/sida (E/2001/83).

Étant donné le caractère limité des ressources collectives, il est naturellement plus logique de prévenir les conflits que d'entreprendre des travaux de reconstruction après-coup. C'est pourquoi la coopération canadienne tend à agir sur certaines causes potentielles de conflit telles que la pauvreté, l'injustice, le non-respect des droits de l'homme et des normes démocratiques, la dégradation de l'environnement et le crime. Son gouvernement s'est profondément ému du conflit meurtrier en Sierra Leone et s'emploie activement avec d'autres partenaires à trouver une solution à ce conflit et à instaurer une paix durable. Il apporte également un appui militaire et civil à la mission des Nations Unies en Sierra Leone et a engagé près de US\$ 30 millions dans les programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) des anciens combattants. Cependant, malgré les progrès, les chances d'une paix durable en Sierra Leone restent incertaines et le conflit continue à déstabiliser toute la sous région de l'Afrique de l'Ouest.

Son gouvernement appuie également la quête d'une paix durable entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Il a affecté une compagnie d'infanterie mécanisée de près de 500 hommes pour six mois à un bataillon de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) commandé par les Pays-Bas. Beaucoup a déjà été accompli, mais la présence de la MINUEE est temporaire, et il reste encore beaucoup à faire. L'Éthiopie et l'Érythrée doivent s'employer réellement

à rétablir ce qui était naguère des relations politiques et économiques bénéfiques pour les deux parties.

Son gouvernement estime que les niveaux actuels d'endettement des pays les plus pauvres du monde sont inadmissibles. En même temps, l'allègement n'est pas une panacée. Le crédit est crucial, et il importe que les pays en développement conservent l'assurance qu'ils pourront rembourser ce qu'ils ont emprunté. Les pays pauvres fortement endettés doivent environ US\$ 1,1 milliard. En décembre 2000, son gouvernement a annoncé un moratoire sur les remboursements de la dette des pays qui affichent des progrès en matière de gouvernance et de la dette. Il espère que les ressources ainsi libérées seront affectées aux grandes priorités telles que la santé, l'éducation et la réduction de la pauvreté, et exhorte les autres pays créanciers à suivre la même voie.

Le VIH/sida est l'un des grands défis auxquels le continent africain se trouve confronté. Il faut d'urgence une action d'ensemble pour mettre un terme à cette tragédie humaine. Sa délégation compte sur la mise en œuvre par tous les pays de la ferme Déclaration d'engagement élaborée lors de la récente session extraordinaire de l'Assemblée générale. Il faut féliciter les chefs de gouvernement qui se sont attaqués de front à cette pandémie. Il est à espérer que la brusque impulsion donnée ces derniers mois à l'action mondiale dénote un revirement de tendance et signifie que ce fléau peut être vaincu. Son gouvernement a annoncé de nouveaux programmes internationaux de lutte contre le VIH/sida évalués à US\$ 50 millions. Au cours des cinq prochaines années, le montant alloué à ses programmes dans ce domaine sera multiplié par quatre. Lors de la prochaine réunion du Groupe des huit grandes nations industrialisées, il annoncera sa contribution au Fonds mondial VIH/sida et santé. Ce fonds devrait être opérationnel d'ici à janvier 2002.

Le Canada a fait son entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle pleinement conscient du rythme de changement, façonné en grande partie par la mondialisation, mais aussi de la nécessité de traiter les problèmes de la pauvreté et de l'injustice partout dans le monde. La mondialisation a permis d'accroître les possibilités pour des millions d'être, mais ses bienfaits doivent être partagés plus équitablement, et l'écart grandissant entre riches et pauvres doit être présenté comme une insulte au progrès. Les États membres se doivent de collaborer afin de réduire cet écart, et le Canada est prêt à prendre sa part de cet effort.

**M<sup>me</sup> Konate** (Burkina Faso) souligne que malgré l'immense richesse de ses ressources naturelles, l'Afrique affiche tous les pires symptômes du sous-développement. Toutefois, d'après son gouvernement, les Africains ont besoin d'examiner la voie difficile qu'ils ont suivie jusqu'ici s'ils veulent façonner une nouvelle société africaines pour les générations à venir. La Nouvelle Initiative africaine conçue au Sommet de Lusaka donne des raisons d'espérer. Le moment est venu d'agir, tant au niveau de l'Afrique qu'à celui des Nations Unies et de l'ensemble de la communauté internationale.

La Déclaration du Millénaire indique clairement que l'Afrique doit figurer au rang des priorités de la communauté internationale et des Nations Unies. L'heure est à l'action concertée entre les pays africains, la communauté des donateurs, les fonds et programmes des Nations Unies et les institutions multilatérales de développement. Il faut un dialogue constant et coordonné pour favoriser la concrétisation des engagements souvent renouvelés de la communauté internationale. Le dialogue permanent entre tous les partenaires au développement doit s'inscrire dans une optique nouvelle où l'Union africaine, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Groupe de développement des Nations Unies (UNDG) fourniraient l'élément moteur.

Les années 1990 ont été marquées par plusieurs grandes conférences internationales où d'importants engagements ont été pris, mais l'examen à mi-parcours de la mobilisation de ressources pour ces engagements n'a suscité au mieux qu'une timide réponse.

Toutes les contributions des Nations Unies et de la communauté internationale au développement de l'Afrique doivent s'inscrire dans un cadre de responsabilité aux niveaux national, sous-régional et régional. Au Burkina Faso, toutes les institutions du système des Nations Unies ont participé aux côtés du gouvernement à l'élaboration du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) qui vise à accentuer l'impact de la coopération des Nations Unies par une planification axée sur les résultats, l'identification des domaines où le système des Nations Unies peut apporter le plus de valeur ajoutée, le renforcement de l'esprit d'équipe au sein du système des Nations Unies et la promotion d'un dialogue plus dynamique et le renforcement des partenariats avec d'autres membres de la communauté du développement. Enfin, ce Plan a été conçu pour

permettre une utilisation plus efficace de ressources limitées par une meilleure répartition des tâches, l'allocation rationnelle des ressources et l'harmonisation des procédures.

Malgré de gros efforts, le Burkina Faso est encore confronté à d'énormes défis, notamment ceux de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté, de la compétitivité face à la mondialisation et à la régionalisation, de la gouvernance démocratique et de la gestion de ses ressources naturelles et de l'environnement s'il veut parvenir à un développement durable. Pour relever ces défis, en 1995, son gouvernement a préparé une Lettre d'intention établissant une nouvelle approche du développement qui lui a servi de base conceptuelle à l'élaboration d'un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) approuvé par les institutions de Bretton Woods et considéré par tous les partenaires de développement comme le principal élément de référence.

Le Burkina Faso a pris une part active à la Troisième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui s'est tenue récemment. Il a fait siennes les conclusions formulées à l'issue de cette conférence et espère que le Conseil les prendra en considération. Les Nations Unies ont un rôle crucial à jouer dans la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés, dont le Conseil serait l'un des principaux artisans. C'est pourquoi sa délégation espère qu'un point sera inscrit à l'ordre du jour de la Session de fond de 2002 sur les pays les moins avancés. À la fin de la présente session, les Nations Unies devrait disposer de nouveaux repères pour renforcer et guider l'action de la communauté internationale à l'appui d'un développement durable de l'Afrique.

**M<sup>me</sup> Bundegaard** (Danemark) estime qu'il importe d'intensifier les efforts en vue de rompre l'engrenage de la pauvreté et des conflits. C'est pourquoi elle se félicite de l'adoption par les dirigeants africains de la Nouvelle initiative africaine. Le besoin d'intensifier ces efforts était l'une des principales conclusions de la conférence internationale de Maputo sur la prévention et la gestion des conflits violents en Afrique. Cette conférence a réuni un certain nombre de représentants de haut niveau, y compris des ministres des affaires étrangères et des ministres de la défense, et les participants ont confirmé l'intérêt croissant porté à la réforme de la sécurité. En même temps, ils ont

indiqué clairement que le dialogue est essentiel aux progrès dans ce domaine.

L'autre conclusion importante a été qu'il incombe au premier chef aux Africains eux-mêmes de prévenir et de résoudre les conflits. La création de l'Union africaine doit être saluée comme un pas important dans cette direction. Cela dit, le reste du monde peut et doit les aider, et les Nations Unies, l'Union européenne et les donateurs bilatéraux ont tous un rôle crucial à jouer. Les chances de succès sont meilleures que jamais depuis que deux des principales causes de conflit au sein des pays africains et entre eux – l'apartheid et la guerre froide – ont disparu. Si les Nations Unies doivent rester l'organe décisif dans les opérations de maintien de la paix, l'Union européenne devrait néanmoins prendre une part plus active à la prévention et au règlement des conflits en Afrique.

Elle est convaincue que tous partagent l'espoir que les Africains pourront un jour consacrer toutes leurs énergies à créer un avenir commun de paix. En Europe, cela a pu paraître un rêve impossible, mais des dirigeants visionnaires aux États-Unis et en Europe n'ont ménagé aucun effort pour surmonter le passé, utilisant les instruments de l'aide économique et de la coopération régionale. Des problèmes demeurent encore, mais dans l'ensemble, les progrès ont été remarquables, avec l'Union européenne en tête. Il est vrai que l'Afrique doit trouver ses propres solutions, mais les institutions régionales européennes pourraient lui être une précieuse inspiration. L'une des priorités doit être le renforcement de la capacité institutionnelle de l'Union africaine et des organisations sous-régionales.

Pour financer les mesures à prendre pour la réforme de la sécurité, il importe que les donateurs élargissent la notion d'aide au développement. Certains au Danemark et dans d'autres pays donateurs estiment que l'aide devrait se concentrer sur les secteurs traditionnels tels que la santé, l'eau et l'agriculture. Cependant, au cours de la dernière décennie, la coopération au développement a connu de profonds changements. Certains prennent le risque de s'engager eux-mêmes dans la prévention et le règlement des conflits. Toutefois, plus rares sont ceux qui sont prêts à agir s'il faut prendre des risques sur le terrain. Les donateurs ne peuvent prétendre que la prévention des conflits est cruciale alors même qu'ils se détournent de ce qu'elle implique. La prévention des conflits et la réforme de la sécurité comportent des risques

politiques et sont complexes du point de vue opérationnel. Toutefois, dans nombre de pays pauvres, nul progrès durable sur la voie du développement n'est possible sans que l'on s'attaque à ces questions.

**M. Ordzhonikidze** (Fédération de Russie) estime que la Déclaration du Millénaire témoigne de l'importance prioritaire que les Nations Unies attachent à aider les efforts de l'Afrique pour parvenir à un développement durable. L'intégration du continent à l'économie mondiale permettrait de stabiliser sa situation, de régler les conflits qui le déchirent et d'empêcher que n'en éclatent d'autres, et de renforcer la démocratie dans les pays africains.

Les efforts de la communauté internationale pour promouvoir le développement de l'Afrique visent notamment à y instaurer la paix et à y prévenir les conflits. Il est donc nécessaire d'y développer une culture de prévention des conflits, par la détection précoce de leurs causes profondes, notamment de leurs causes sociales et économiques, et une action pour y remédier. Les secteurs socioéconomique et humanitaire des Nations Unies, coordonnés par le Conseil, offrent de vastes possibilités dans ce domaine. Les fonds et programmes des Nations Unies pourraient contribuer pour beaucoup au suivi et à l'analyse des risques structurels de conflit. Il leur faudrait se pencher sur certaines questions telles que celles d'une répartition plus équitable des ressources, de la nécessité de mettre fin à la discrimination, de l'inégalité de situation des divers groupes de population et de la promotion de systèmes juridiques efficaces.

Le Conseil pourrait également faciliter la mise en oeuvre plus efficace en Afrique de vastes programmes des Nations Unies combinant les opérations de déminage, de remise des armes légères et de démobilisation et de réinsertion des anciens combattants, auxquels seraient offertes des activités visant à renforcer la gouvernance nationale et les institutions démocratiques, à soutenir la réforme socioéconomique et à promouvoir le respect de la légalité.

Au stade de la reconstruction après conflit, il importe de prévenir la récurrence des crises, avant tout en assurant l'établissement d'un lien effectif entre l'aide d'urgence et les activités de suivi. Cette tâche serait facilitée par la mise en place de mécanismes régionaux et sous-régionaux. Il importe également de définir et de mettre en oeuvre des mesures de réduction

et d'élimination de la pauvreté et d'intensifier la lutte contre le VIH/sida et les autres maladies infectieuses, à la fois aux niveaux national et international. Le système des Nations Unies devrait jouer un rôle crucial dans la recherche de solutions à ces problèmes et à d'autres problèmes importants.

La Fédération de Russie est prête à renforcer encore sa coopération d'une façon mutuellement bénéfique avec les pays africains. Le Ministre russe des affaires étrangères a indiqué dans sa déclaration aux participants au Sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Lusaka la volonté de la Russie de développer sa coopération avec les structures panafricaines. Le Sommet de Lusaka a beaucoup contribué à faire progresser le processus d'intégration en Afrique, et la création de l'Union africaine devrait donner un nouvel élan à une coopération régionale aux multiples facettes. Sa délégation a participé activement au débat sur les problèmes de l'Afrique au Conseil de sécurité des Nations Unies, au sein du Groupe des Huit nations les plus industrialisées (G-8) et dans d'autres grandes instances internationales. La Russie a été l'un des premiers membres du G-8 à supprimer les droits de douane sur la plupart des produits en provenance des pays en développement, et principalement des pays africains. En tant que participant à l'Initiative de Cologne du G-8, elle a contribué sensiblement à un réel allègement de la dette des pays africains les plus pauvres. Son gouvernement accorde chaque année des bourses à 700 étudiants africains pour étudier dans les universités russes. Sa délégation a également pris une part active à la Troisième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida. Pour intégrer pleinement l'Afrique à l'économie mondiale à l'heure de la mondialisation et du développement rapide des nouvelles technologies des communications, il faudrait des mesures spéciales pour combler le « fossé numérique ».

Sa délégation se félicite de la décision de l'Assemblée générale de tenir le Sommet mondial sur le développement durable en Afrique du Sud en 2002. Un événement d'une telle importance ne peut manquer d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les complexes problèmes du continent et de promouvoir la mobilisation d'une action mondiale pour les résoudre. On peut espérer que la Déclaration ministérielle qui sera adoptée lors du segment de haut niveau de la présente session contribuera efficacement

à l'action menée par les Nations Unies pour améliorer le sort et promouvoir un développement global de l'Afrique.

**M. Kmoníček** (République tchèque) estime que l'adoption récente à Lusaka de la Nouvelle initiative africaine est d'une grande importance pour l'avenir de l'Afrique, car c'est aux pays africains eux-mêmes qu'il appartient de réunir les conditions préalables essentielles à l'aide internationale, à savoir la paix, la stabilité politique, la démocratie et le respect des droits de l'homme, ainsi qu'un solide cadre économique et juridique. La communauté internationale ne peut jouer qu'un rôle de soutien et de catalyseur en apportant une aide technique, financière et matérielle, en partageant ses connaissances et en propageant les pratiques optimales.

L'aide au développement et l'aide humanitaire font partie intégrante de la politique extérieure de la République tchèque, et l'aide humanitaire représente actuellement une part importante de ses engagements politiques internationaux. L'aide au développement est fournie dans sa majeure partie sous forme d'aide bilatérale. Elle va chaque année à 10 à 12 projets en Afrique, allant de la recherche géologique sur les ressources minérales en Zambie à l'industrie de la chaussure au Ghana. Le volume des fonds affectés est fonction de l'économie tchèque, et son gouvernement a l'intention d'en accroître le montant au fur et à mesure des progrès de cette économie. Des bourses d'études universitaires sont accordées à des étudiants de pays en développement, d'Afrique en particulier, et de nouveaux projets sont en préparation dans les domaines de la recherche géologique, de l'agriculture, de la santé et de l'approvisionnement en eau potable.

Son gouvernement se réjouit du fait que les dirigeants africains se rendent compte que l'avenir de l'Afrique dépend avant tout des Africains eux-mêmes. Des efforts gigantesques seront nécessaires pour relever les énormes défis auxquels le continent se trouve confronté, notamment le rétablissement et le maintien d'une paix durable et de la stabilité, le renforcement de la bonne gouvernance, la mise en œuvre de saines politiques économiques et de réformes sociales, l'amélioration de l'accès à l'éducation et à la santé et la cessation des ravages causés par certaines maladies telles que le sida, le paludisme et la tuberculose. La mobilisation de moyens financiers et technologiques et de ressources humaines et le renforcement des institutions et des capacités locales

sont essentiels à la mise en œuvre des réformes nécessaires.

C'est pourquoi son gouvernement se félicite de la Nouvelle initiative africaine et de l'engagement des dirigeants africains à lancer leurs pays sur la voie de la croissance durable et du développement par le biais d'une nouvelle approche globale fondée sur la responsabilité et l'initiative africaines et sur la transparence. Toutefois, il est clair que sans une aide internationale axée sur les résultats, l'allègement de la dette et le financement interne et externe, cet engagement restera difficile à honorer. C'est pourquoi une aide substantielle de la communauté internationale est indispensable, et la République tchèque est résolue à en fournir sa part.

**M. Fayala** (Observateur pour la Tunisie) fait observer que la détérioration des conditions économiques et sociales donne toujours lieu à des conflits et à des crises et que les conflits violents détruisent tout ce qui a été réalisé dans les domaines économique et social. Au Sommet africain de Tunis, en 1994, le Président de la Tunisie a lancé un appel au continent pour qu'il prenne en mains sa propre destinée et qu'il assume l'entière responsabilité de la prévention et du règlement des conflits. Il faut une approche globale de la sécurité pour remédier aux causes profondes des conflits et les empêcher d'exploser et pour promouvoir la paix tout en consolidant l'infrastructure nécessaire au développement, à la démocratie et à la réconciliation nationale.

Les rapports et études des Nations Unies montrent clairement que le continent souffre d'un ensemble énorme de problèmes complexes touchant tous les aspects de la vie politique, économique et sociale. Les solutions à définir demandent la coordination et l'intégration des fonds et des programmes des Nations Unies. Malheureusement, les ressources consacrées au développement ne cessent de diminuer. À l'aube de ce nouveau millénaire, il importe d'éviter la constante marginalisation des économies africaines et de créer des conditions propres à aider les pays africains qui cherchent à développer leurs structures économiques et sociales et à tirer le meilleur parti des perspectives ouvertes par la mondialisation. Il est indiscutable que la dette extérieure pèse lourdement sur les efforts de développement des pays africains. Il ne sert à rien d'offrir davantage de ressources financières si elles ne servent qu'à payer l'intérêt sur la dette. Il ressort des rapports et études des Nations

Unies que les flux d'investissement étranger direct (IED) vers le continent africain sont insuffisants.

Il faut un effort spécial pour faire face aux problèmes qui se posent aux peuples et aux pays africains. À ce propos, le Président tunisien a lancé un appel à l'Assemblée générale pour l'établissement d'un pacte international pour la paix et le progrès entre les pays du Nord et du Sud. Il est essentiel de promouvoir une coopération fondée sur un partenariat pour permettre au continent africain de tirer parti de la mondialisation et de combler le fossé numérique. On peut espérer que le Sommet mondial sur la société de l'information, prévu pour 2005 parviendra à concevoir des programmes et des politiques propres à combler le vaste fossé technologique de plus en plus profond qui sépare les pays africains du monde développé. Il incombe au Conseil d'aider à définir une approche globale à la mesure des défis et de donner une impulsion aux efforts de développement. Il faut veiller particulièrement à établir un réel partenariat dans le domaine de la coopération technique, afin de permettre aux pays africains d'utiliser pleinement leurs ressources humaines et leurs compétences. Ces ressources humaines sont la base d'un développement fructueux et la seule garantie de sa durabilité.

Son gouvernement estime que le renforcement de la coopération et de la solidarité pourrait servir de base à un rapprochement entre les nations. Nulle paix et nulle sécurité mondiale ne peuvent être instaurées et maintenues sans l'élimination de la pauvreté et de la marginalisation économique. Une proposition du Président tunisien d'établir un Fonds mondial de solidarité et de coopération a été adoptée par l'Assemblée générale à sa dernière session, et les pays africains devraient être les premiers à bénéficier de ses mécanismes afin d'atteindre les objectifs fixés par le Sommet du Millénaire.

Son gouvernement se félicite de l'adoption de la Nouvelle initiative africaine. Les pays africains eux-mêmes seraient les premiers responsables de la mise en œuvre des programmes adoptés au Sommet de Lusaka, mais la communauté internationale a un rôle spécial à jouer à l'appui de cette stratégie, par la fourniture de ressources adéquates et l'établissement d'un cadre opérationnel pour la coopération entre pays développés et en développement. Son gouvernement est fermement convaincu que la coopération entre les pays du Sud, aux niveaux bilatéral et régional, serait un moyen efficace d'utiliser pleinement les ressources dont ils

disposent et de mettre en commun leurs compétences techniques. Une telle coopération est une dimension essentielle de la solidarité entre ces pays, mais le dialogue et la coopération entre les pays du Sud et les pays industrialisés sont tout aussi essentiels.

*M. Niehaus (Costa Rica), Vice-Président, assume la Présidence.*

Pour **M. Nduom** (Observateur pour le Ghana), c'est aux dirigeants africains et aux chefs d'entreprises privées qu'il appartient de veiller à accroître la prospérité et à stimuler la confiance dans la région en favorisant l'adoption des normes mondiales de transparence, en renforçant le respect de la légalité et en pratiquant une gestion financière prudente. Alors seulement les pays africains pourront former les partenariats bénéfiques pour tous qu'envisage l'Union africaine et absorber efficacement l'aide internationale.

Pour sa part, la communauté internationale doit accroître l'aide publique au développement (APD), notamment au profit des petites et moyennes entreprises (PME), et récompenser les pays qui prennent des initiatives courageuses pour instaurer la stabilité économique et renforcer la démocratie. L'allègement de la dette a besoin de se développer pour libérer des ressources en faveur d'initiatives de lutte contre la pauvreté, et il faut appuyer l'établissement de marchés africains plus vastes susceptibles d'attirer les investissements.

Le système des Nations Unies est un partenaire crucial pour l'Afrique, mais il ne peut conserver son efficacité que s'il réussit à prendre en compte les aspirations de l'Afrique et à tirer les leçons de l'expérience. Auparavant, les pays africains devaient entreprendre des réformes pour pouvoir bénéficier de l'aide internationale, mais les Nations Unies ont dû elles-mêmes évoluer de plus en plus pour que leur mission en Afrique conserve toute sa validité.

**M. Nimbona** (Observateur pour le Burundi), après avoir rendu hommage au système des Nations Unies pour ses activités de développement en Afrique, déclare que la plupart des pays africains restent aux prises avec leur dette extérieure, un faible produit intérieur brut (PIB), un manque de compétitivité et un accès insuffisant à l'éducation, la santé et l'eau potable. Les besoins de développement de l'Afrique ont été articulés au Sommet de l'OUA à Lusaka dans la Nouvelle initiative africaine, dont le succès dépend

par-dessus tout de son financement. Comme en témoigne notamment le sort du Plan d'action de Lagos, les programmes, si bien conçus soient-ils, ont peut-être des chances d'avoir un impact sur les bénéficiaires locaux s'ils ne bénéficient pas d'un financement adéquat. La solidarité internationale avec les pays les moins avancés doit donc devenir une réalité.

L'aide internationale est également d'une importance cruciale pour l'élimination de la pauvreté, qui est elle-même un instrument essentiel de prévention des conflits et de relèvement après conflit. Comme le seul critère pour les flux de capitaux privés étrangers est la rentabilité, l'Afrique aura encore besoin de l'APD pendant plusieurs décennies. Mais le succès de la Nouvelle initiative africaine est à ce prix.

**M. Mantica** (Italie), après avoir fait sienne la déclaration présentée par le représentant de la Belgique au nom de l'Union européenne, déclare que l'aide au développement de l'Afrique est l'une des priorités de la politique extérieure de son gouvernement et que ce dernier y répond conformément aux directives adoptées lors du Sommet Union européenne-Afrique du Caire. Elle est aussi clairement conforme aux objectifs de la Nouvelle initiative africaine. L'Italie a déjà contribué généreusement aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies au Soudan et dans d'autres pays africains, et a été associée de près aux efforts de règlement du conflit dans la Corne de l'Afrique. Le Conseil a joué un rôle essentiel en aidant à passer des principes d'une « culture de paix » à l'action concrète, notamment à travers des initiatives d'élimination de la pauvreté.

Environ 45 % de l'aide bilatérale de l'Italie sont consacrés à l'Afrique subsaharienne, mais son gouvernement aide aussi au cofinancement de projets de développement exécutés par des organisations non gouvernementales (ONG) dans les pays africains. L'Italie a été également parmi les premiers pays à répondre à diverses catastrophes naturelles telles que les récentes inondations au Mozambique. Il a également lancé un programme de lutte contre le VIH/sida dans 16 des pays les plus durement touchés et a collaboré avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) aux efforts de prévention du paludisme.

Le « Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après », qui doit se tenir à Rome en novembre 2001 devrait être une excellente occasion de réaffirmer les engagements mondiaux à l'égard de la sécurité

alimentaire en Afrique et d'évaluer la suite donnée à ces engagements.

Son gouvernement se penchera sur la question de l'élimination de la pauvreté et du développement dans le cadre de sa présidence du G-7 et au prochain Sommet du G-8 à Gênes. Toujours dans ce contexte, l'Italie a décidé d'annuler 100% de ses créances envers les pays les moins avancés, soit un montant de US\$ 4,1 milliards, et espère que son exemple sera suivi par d'autres pays.

Pour que l'Afrique renforce ses capacités institutionnelles et forme de nouveaux partenariats avec le reste du monde, il lui faut aussi tirer parti des potentialités des femmes africaines, conformément aux objectifs de la Déclaration du Millénaire.

**M<sup>me</sup> Rodrigues** (Observatrice pour le Mozambique) déclare que la Nouvelle initiative africaine est un important instrument de coordination des efforts déployés par l'Afrique pour promouvoir un développement durable, l'intégration régionale et la paix. La situation politique, économique et sociale de l'Afrique reste vivement préoccupante, mais le continent présente néanmoins un tableau inégal. Certaines parties de l'Afrique sont déchirées par des conflits armés, tandis que d'autres ont entrepris des réformes pour promouvoir la démocratie, la stabilité et la prospérité.

Malgré certains progrès remarquables dans les domaines social et économique, le taux de croissance annuelle moyen de 2,3 % des années 1990 est resté inférieur au taux de croissance démographique de 2,8 % et nettement en deçà des 7 % nécessaires pour réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015. Le développement durable et la paix ont besoin d'un puissant dynamisme africain soutenu par un appui adéquat de la communauté internationale. En étroite coopération avec les gouvernements, les Nations Unies doivent renforcer leur rôle de plaidoyer en faveur de l'Afrique et de coordination de l'aide internationale.

Mais surtout, l'attention doit se porter sur la prévention des conflits, qui s'est révélée plus efficace et plus viable financièrement que le règlement des conflits et le maintien de la paix. L'initiative nationale est cruciale, mais l'aide internationale est également nécessaire, d'autant que les conflits se produisent le plus souvent dans des pays pauvres qui ont du mal à consacrer la moindre fraction de leurs maigres ressources à la prévention des conflits. Cette

prévention doit tendre à traiter les causes profondes des conflits, parmi lesquelles la pauvreté, une mauvaise gouvernance, les violations des droits de l'homme, la faim, les maladies endémiques et le sous-développement.

Le développement durable n'est possible en Afrique que si le continent est efficacement intégré à l'économie mondiale. Cela suppose un véritable partenariat avec la communauté internationale fondé sur des flux sensiblement accrus d'APD, un allègement de la dette plus large et plus profond, un accroissement de l'investissement étranger direct et un meilleur accès aux marchés.

Son gouvernement reste déterminé à promouvoir le développement durable du Mozambique, mais la lutte pour l'élimination de la pauvreté et la réussite des efforts de développement ont été sérieusement compromis par une deuxième année d'inondations qui ont détruit l'infrastructure de base, pollué l'eau et le sol et causé des déplacements internes de la population. L'aide internationale reçue, dont son gouvernement est vivement reconnaissant, devrait permettre au programme national de reconstruction et de redressement de se concrétiser.

**M. Kibelloh** (Observateur pour la République-Unie de Tanzanie) salue le rapport constructif du Secrétaire général (E/2001/83) qui témoigne de l'appui du système des Nations Unies à la mise en œuvre d'une initiative purement africaine visant à relever les multiples défis auxquels le continent se trouve confronté, souligne que, au cours des 15 dernières années, la Tanzanie a réalisé des réformes économiques, sociales et politiques destinées à créer un contexte porteur d'une croissance économique durable et d'une réduction de la pauvreté. Les priorités stratégiques nationales ont été définies dans le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (PRSP) du pays et dans la Stratégie d'aide à la Tanzanie (SAT), qui ont tous deux été incorporés à l'Évaluation commune du pays et utilisés comme base pour le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) de la Tanzanie.

Face à la marginalisation que connaissent nombre de pays, en particulier les pays les moins avancés, il est essentiel en Afrique de faire en sorte que tous ces pays soient intégrés à l'économie mondiale sur une base équitable. Cela implique le développement de l'infrastructure, l'élimination de la pauvreté et la

modernisation de l'agriculture, de la production industrielle et du secteur minier et, par conséquent, des ressources adéquates et le renforcement des capacités, notamment dans les domaines de l'éducation et de la technologie. L'objectif visé en fin de compte est d'assurer au pays une production efficace et l'autosuffisance.

Le financement du développement pourrait être renforcé par la mobilisation des ressources nationales et de l'aide internationale. À cet égard, l'initiative "Tout sauf les armes" de l'Union européenne et la loi des États-unis d'Amérique sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique [African Growth and Opportunity Act (AGOA)] sont particulièrement opportunes. Face au rôle critique que joue l'APD, sa délégation exhorte les donateurs à faire le nécessaire pour inverser la tendance de cette aide à la baisse. Il est en outre urgent de consentir un nouvel allègement, voire une annulation totale de la dette.

Depuis plus de 20 ans, la Tanzanie connaît un déclin substantiel de son commerce, notamment de ses exportations, en raison de son insuffisante capacité d'offre et de fourniture de biens et de services. Le secteur privé est modeste et faible, et le secteur agricole – la base de l'économie du pays – est fortement vulnérable aux caprices de la nature, à la détérioration des termes de l'échange, au peu de valeur ajoutée avant exportation et au manque de diversification. Ces contraintes font obstacle à une participation effective du pays au système commercial multilatéral. On espère néanmoins que les mesures prises par le gouvernement pour faire face à ces problèmes seront appuyées par la pleine application du Cadre intégré d'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés.

L'état de dégradation de l'habitat tanzanien dans les milieux urbain et rural est aussi un sujet de vive préoccupation, et son gouvernement se félicite donc de la Déclaration de l'Assemblée générale sur les villes et autres établissements humaines en ce nouveau Millénaire.

La Tanzanie se trouve confrontée à un nouveau défi, celui de la pandémie de VIH/sida qui touche 1,75 million de ses citoyens. À ce propos, il lance un appel aux sociétés internationales de produits pharmaceutiques pour qu'elles baissent les prix des médicaments anti-VIH/sida pour les pays les moins avancés et aux partenaires au développement pour

qu'ils intègrent le VIH/sida à leur aide au développement.

L'autre fardeau qui pèse sur la Tanzanie est celui du million de réfugiés qui ont fui le conflit dans la Région des Grands Lacs, avec les problèmes de sécurité, d'instabilité sociale et de dégradation de l'environnement que cela comporte. Il appartient à la communauté internationale de dispenser une aide pour le rapatriement et la réadaptation de ces réfugiés et d'aider au règlement et à la prévention des conflits sur tout le continent.

Face aux problèmes qui se posent, les Nations Unies et les autres partenaires au développement ont un rôle important à jouer à tous les niveaux pour accélérer le processus de développement en Afrique.

**M<sup>me</sup> King** (États-Unis d'Amérique) souligne que, malgré de nombreuses années d'efforts de la part de la communauté internationale, du système des Nations Unies et des pays africains eux-mêmes, le développement durable reste un objectif à atteindre. Comme le montre le Rapport mondial sur le développement humain 2001 du PNUD, une forte proportion des millions d'êtres réduits à souffrir d'une extrême pauvreté, d'une forte mortalité infantile et d'un manque d'instruction et d'accès à une eau potable vivent en Afrique. Néanmoins, l'Afrique traverse en fait une période de développement durable; la question est de savoir si les succès enregistrés peuvent se répéter ailleurs, et comment le système des Nations Unies peut mieux contribuer à la réalisation de cet objectif.

Les stratégies de développement durable ne peuvent réussir qu'avec la participation active des peuples et des gouvernements africains, et la Nouvelle initiative africaine qui vient de se terminer représente un pas important. En particulier, les dirigeants de l'Afrique du Sud, du Mali, de l'Algérie et du Sénégal méritent d'être félicités à cet égard. Sa délégation se félicite de l'attention portée à la bonne gouvernance, à la prévention des conflits et au fait qu'il appartient aux dirigeants et aux gouvernements africains d'assumer la responsabilité des défis auxquels le continent reste confronté.

Une part importante de l'appui des Nations Unies doit être d'aider les pays bénéficiaires à réunir des conditions propres à leur permettre de tirer le maximum des différentes formes d'aide et d'investissement pour leur développement. Pour rendre

ce rôle plus efficace, les activités des institutions d'aide au développement ont besoin d'être mieux intégrées dans des politiques et programmes nationaux de développement bien conçus. Le système des Nations Unies devrait également renforcer la coordination interinstitutions aux échelons régional et sous-régional; sa délégation appuie les propositions du Secrétaire général à cet égard et estime avec lui que l'aide de l'ensemble du système au renforcement des capacités a besoin d'être encore développée. À ce propos, la United States Agency for International Development (USAID) a entrepris d'intégrer de nouvelles approches de la prévention des crises à ses programmes actuels de soutien de la démocratie et de la gouvernance. Sa délégation partage également la crainte du Secrétaire général que la prolifération des initiatives de développement ne se traduise par une duplication des efforts et par une dispersion des ressources.

Son gouvernement est favorable à l'idée d'un plan de développement durable dont l'Afrique serait l'instigatrice et qui aurait notamment pour objectifs essentiels le règlement des conflits, la bonne gouvernance, la croissance économique et une saine gestion de l'économie, et il est prêt à travailler dans ce sens avec les pays africains, le système des Nations Unies et l'OUA. Comme le Secrétaire général, il estime que le système des Nations Unies devrait contribuer plus activement à promouvoir les partenariats entre les secteurs public et privé, et sa propre initiative en faveur d'une Alliance pour le développement mondial sera axée sur de telles alliances stratégiques.

L'agriculture, la source de revenu de la plupart des Africains, est un secteur négligé qui, malheureusement, n'a pas été traité de façon spécifique dans les recommandations du rapport du Secrétaire général (E/2001/83). Son gouvernement prévoit de consacrer une part croissante de son aide au développement à ce secteur. Le rapport souligne la nécessité d'une plus grande diversification des économies africaines, et elle encourage le système des Nations Unies à appuyer les efforts des pays africains dans ce sens.

Il est d'une importance vitale pour le développement durable de l'Afrique de faire face aux problèmes de santé qui se posent au continent. Sa délégation félicite le Secrétaire général de promouvoir une stratégie mondiale de lutte contre la pandémie de VIH/sida et appuie résolument les efforts de

nombreuses organisations du système des Nations Unies visant à éliminer ce fléau et d'autres maladies. Le Président a annoncé une contribution initiale de \$200 millions au Fonds mondial pour VIH/sida et santé, et a l'intention d'offrir beaucoup plus.

Nombre de pays africains ont encore à faire face à de graves problèmes de dette extérieure. À cet égard, son gouvernement continuera d'appuyer l'Initiative en faveur des pays pauvres fortement endettés (PPTE), étant entendu que les pays participants prendront les mesures qui s'imposent pour introduire des réformes économiques et mettre en œuvre de saines politiques économiques. Il soutient également les activités du système des Nations Unies visant à aider les pays africains à améliorer leur accès au commerce international, et a promulgué la Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique [African Growth and Opportunity Act (AGO)], qui offre à 35 pays africains un accès au marché américain plus ouvert qu'à tout autre pays non partie à un accord de libre-échange avec les États-unis. Son pays accueillera également la première session du Forum sur la coopération commerciale et économique entre les États-unis et l'Afrique subsaharienne, qui doit se tenir en octobre 2001. Sa délégation coopère étroitement avec ses partenaires africains afin d'assurer le lancement du nouveau cycle de négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et est prête à travailler avec eux afin de les aider à renforcer leur capacité de participation aux délibérations.

**M. Haraguchi** (Japon) déclare que le développement de l'Afrique est l'un des problèmes mondiaux les plus pressants. Si les menaces que la pauvreté, les conflits, les réfugiés, la dégradation de l'environnement, le VIH/sida et les autres maladies infectieuses font peser sur le développement pouvaient être surmontées, la communauté mondiale tout entière vivrait dans la paix et la prospérité. L'aide aux pays africains doit être abordée dans le respect du principe de la responsabilité et du partenariat; aussi, certaines approches telles que la Nouvelle initiative africaine sont-elles bienvenues. Quant aux questions de partenariat, les pays développés et les pays en développement, les institutions des Nations Unies et les autres organisations internationales doivent s'associer aux efforts accomplis.

Malgré ses graves difficultés économiques et financières, le Japon, qui est le plus gros donateur mondial, a apporté une contribution spéciale au

développement de l'Afrique; en 1999, son APD aux pays africains a atteint un total de \$990 millions. En 1993 et 1998, à une époque où la communauté mondiale se désintéressait du développement africain, le Japon a accueilli des sessions de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD); et il envisage d'accueillir prochainement une nouvelle session de cette conférence. Le Japon a également pris l'initiative d'aborder la question du VIH/sida au Sommet du G-8 de juillet 2000, où il a annoncé qu'il accorderait une contribution de \$3 milliards au cours des cinq prochaines années pour aider les pays en développement à combattre ce fléau. Le Japon a également annoncé son intention d'apporter une contribution de \$200 millions au Fonds mondial VIH/sida et santé, et a déjà entrepris d'allouer \$15 milliards aux pays en développement au cours des cinq prochaines années afin d'aider à combler les fossés économiques. Ces engagements sont en cours d'exécution.

Comme l'a souligné l'ex-Premier Ministre en janvier 2001, il ne peut y avoir de stabilité et de prospérité au XXI<sup>e</sup> siècle que si les problèmes de l'Afrique sont résolus, ajoutant que l'aide au développement et la prévention des conflits devraient être organiquement liés – principe auquel souscrit l'actuel Gouvernement japonais.

Des efforts communs de pays en développement aux conditions économiques, culturelles et naturelles relativement semblables permettraient de promouvoir un transfert moins coûteux de technologies appropriées. Son gouvernement s'efforce de promouvoir la coopération entre l'Asie et l'Afrique et se réjouit de voir que nombre de pays en développement se sont associés à l'idée d'une coopération Sud-Sud.

La coopération multilatérale, conjuguée harmonieusement avec les efforts bilatéraux, est indispensable au développement de l'Afrique. À cet égard, il faut assurer la cohérence entre le Nouveau programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique (UN-NADAF) et certaines mesures telles que la Nouvelle initiative africaine; de même, il convient de revoir certains mécanismes de coordination tels que l'évaluation commune des pays (CCA) et le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF), afin de veiller à ce qu'ils garantissent la responsabilité des pays africains. Il est à

espérer que le Conseil, à sa présente session, indiquera clairement la volonté de la communauté internationale d'appuyer les efforts de développement des pays africains, sur la base du respect de leur responsabilité.

*M. Wehbe (République arabe syrienne), Vice-Président, assume la Présidence.*

**M. Niehaus** (Costa Rica) estime que pour promouvoir un développement durable de l'Afrique, il faut investir dans son capital humain, s'efforcer d'éliminer les obstacles structurels tels que le manque de ressources, l'endettement extérieur chronique et l'accès limité aux marchés, et prendre des mesures propres à garantir l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles du continent. En outre, la communauté internationale doit prendre d'urgence les mesures nécessaires afin de protéger les civils se trouvant au milieu de conflits armés et offrir une aide humanitaire d'urgence afin de préserver le respect des droits de l'homme et le bien-être des réfugiés, des personnes déplacées, des enfants soldats et des autres enfants victimes. Il faut prendre également des mesures, par la promotion du respect mutuel et le rejet de la violence, afin de prévenir ces conflits avant qu'ils n'éclatent. Des conditions de vie adéquates doivent être assurées et des dispositions prises pour favoriser le respect des droits fondamentaux et faire en sorte que les différends puissent être réglés démocratiquement.

Les nations africaines doivent elles-mêmes renforcer leurs structures civiles et réorienter leurs dépenses militaires vers l'investissement social. À cet égard, sa délégation appuie la recommandation du Secrétaire général que le Conseil étudie les causes structurelles des conflits armés et élabore des stratégies de développement durable à long terme, condition essentielle à la prévention des conflits.

Un encadrement local et régional est indispensable au développement durable de l'Afrique. Les dirigeants africains doivent définir leurs modèles de développement sur la base de leurs expériences personnelle, nationale et régionale. La communauté internationale doit, pour sa part, appuyer les États qui ont fait des progrès substantiels en ce qui concerne le respect des droits de l'homme, la consolidation de la démocratie et la lutte contre la corruption, ainsi que dans les domaines de la démilitarisation et du désarmement. À cet égard, il est essentiel de concevoir de nouveaux mécanismes de mobilisation, aux niveaux

national, régional et international, des ressources matérielles nécessaires au développement durable.

Il est également indispensable d'améliorer l'accès de l'Afrique aux marchés internationaux. Il faut des initiatives commerciales de nature à promouvoir la croissance économique des pays africains tout en les protégeant des crises financières. Un ordre économique international plus équilibré, propre à permettre à tous les pays de générer leurs propres ressources, de diversifier leurs économies et de jouir des bienfaits de la mondialisation est également nécessaire. Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, en collaboration avec le PNUD et d'autres institutions du système des Nations Unies, doivent adapter leurs programmes et projets aux conditions de l'Afrique, et il serait bon que les institutions financières internationales s'emploient à résoudre le problème chronique de la dette extérieure du continent.

Ces dernières années, on a pu noter certains signes positifs en Afrique, notamment la fin de certains conflits armés et le respect croissant des droits de l'homme et de la légitimité démocratique. Les dirigeants africains se sont engagés à promouvoir le renouveau du continent, et il importe que la communauté internationale appuie leurs efforts. L'Afrique a les ressources humaines et autres nécessaires pour connaître un développement durable et, en fait, cet objectif est proche d'être atteint.

**M. Gelson Fonseca** (Brésil) estime que le développement de l'Afrique est essentiel non seulement pour les peuples de ce continent mais pour la communauté internationale tout entière. La Nouvelle initiative africaine lancée récemment est une claire manifestation de la volonté politique à cet égard. Le rapport du Secrétaire général (E/2001/83) présente une évaluation détaillée du rôle des Nations Unies et offre certaines recommandations valables. L'idée de la propre responsabilité de l'Afrique à l'égard de son développement est un point de départ important; en même temps, toutefois, il importe que la communauté internationale renouvelle et renforce son engagement envers un partenariat avec l'Afrique. Le rapport du Secrétaire général propose quelques instruments adéquats, fondés sur des flux de ressources, l'allègement de la dette et l'accès aux marchés, combinés à un appui à la diversification économique et à la répétition des succès déjà enregistrés, avec la collaboration du système des Nations Unies qui, de concert avec les organisations régionales et les

institutions de Bretton Woods, doit continuer de dispenser une aide spécifique.

Le Brésil continuera de mettre son expérience au service des pays africains; sa coopération accorde la priorité aux ressources humaines et au renforcement des capacités. Il a également fourni plus de \$300 millions de contributions à des mesures d'allègement et d'annulation de la dette.

Dans les secteurs critiques de l'éducation et du renforcement des capacités, les Nations Unies ont un rôle important à jouer à l'appui des efforts des pays africains. Certaines mesures définies au Brésil, notamment une certaine forme de bourse pour les familles pauvres, pourraient être utiles aux pays africains. Le Brésil a également lancé un programme de coopération avec le Mozambique et avec São Tomé et Príncipe, qui vise le renforcement des capacités et le transfert de méthodologies et d'aptitudes à la formation pour l'établissement des bourses du type mentionné.

Il ne peut être mis fin aux ravages causés par la pandémie de sida en Afrique sans une action décisive de la communauté internationale. L'attachement à cette mission doit comprendre quatre éléments essentiels : prévention, traitement, droits de l'homme et ressources. À cet égard, la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida a présenté une stratégie clairement définie à la communauté internationale. Au Brésil, le programme de lutte contre la propagation du VIH/sida a permis de réduire le nombre de cas à moins de la moitié du nombre prévu quelque 5 à 10 ans auparavant. La pandémie a été stabilisée, et l'impact du programme a encouragé les personnes atteintes à rester en contact avec les services de santé publique, renforçant ainsi la prévention. Cette action montre qu'il est possible de traiter les personnes vivant avec le VIH/sida dans les pays en développement, et il serait bon que la coopération internationale s'inspire de cette expérience. Le Brésil appuie pleinement la création d'un Fonds mondial de lutte contre le sida, doté de ressources adéquates pour financer la prévention et le traitement. Comme l'a indiqué le Ministre brésilien de la santé à la session extraordinaire de l'Assemblée générale, le Brésil est prêt à contribuer à ce fonds.

**M. Qiao Zonghuai** (Chine) déclare que sa délégation remercie le Secrétaire général de son rapport sur le rôle du système des Nations Unies à l'appui des efforts des pays africains pour parvenir au

développement durable (E/2001/83). Le prolongement du sous-développement de l'Afrique ne favorise pas le progrès économique mondial et ne va pas dans le sens des intérêts de la communauté internationale, y compris des pays développés, qui ont le devoir et la responsabilité d'aider les pays africains à accéder à un développement durable. Il conviendrait de mettre fin à la diminution de l'APD, si l'on veut qu'elle atteigne l'objectif de 0,7% du PIB des pays développés dans délai fixé. Il faut également s'efforcer d'alléger le lourd fardeau de la dette de nombreux pays africains, de développer et d'améliorer l'accès aux marchés pour les produits africains, d'effectuer des transferts de technologie à l'Afrique et d'aider à combattre le VIH/sida et d'autres maladies. On peut espérer que la communauté internationale appuiera les plans et programmes de coopération régionale et sous-régionale des pays africains.

Le système des Nations Unies a joué un rôle important, en fait unique, dans la promotion du développement de l'Afrique. Sa délégation espère que le Groupe de travail ad hoc à composition non limitée sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique obtiendra encore des résultats importants et que le nouveau Groupe d'experts sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) accordera une attention particulière à l'Afrique. Les Nations Unies doivent maintenir leur appui aux pays africains dans leur lutte contre le VIH/sida et d'autres maladies.

Les progrès de l'action du système en faveur du développement de l'Afrique se trouvent sérieusement compromis par la baisse régulière de son financement. Entre 1992 et 1999, l'aide des Nations Unies au développement de l'Afrique a diminué de 26,5%. Il est urgent d'apporter un appui financier adéquat aux activités opérationnelles des Nations Unies en faveur du développement, y compris à l'aide à l'Afrique. Les Nations Unies doivent également jouer un rôle de coordination afin d'éviter les doubles emplois et le gaspillage des ressources.

La Chine entretient depuis longtemps des relations de coopération amicale avec l'Afrique, fondées sur l'égalité et l'intérêt mutuel. La Déclaration de Beijing au Forum sur la coopération sino-africaine et les Directives pour la coopération sino-africaine au développement économique et social ont ébauché un nouveau cadre pour le développement des relations et de la coopération future entre la Chine et l'Afrique.

Son gouvernement a également décidé d'alléger la dette envers la Chine des pays africains les moins avancés fortement endettés de plus de 10 milliards de yuan (RMB), de consacrer ces fonds à encourager les entreprises chinoises à investir en Afrique et, toutes choses égales par ailleurs, de donner la priorité aux exportations africaines vers la Chine. Il a également établi un fonds pour la valorisation des ressources humaines de l'Afrique.

**M. Valdez Carillo** (Pérou) souligne que l'Afrique, qui abrite 18,5% de la population mondiale, ne produit guère que 3,5% du PIB mondial, et ses exportations représentent à peine 1,5% des exportations mondiales. Les vastes ressources humaines, naturelles et autres du continent ne peuvent être mobilisées, et le cercle vertueux propre à engendrer un secteur privé dynamique et le progrès humain ne peut voir le jour dans le climat des catastrophes naturelles et des conflits qui ont frappé la région dans les années 1990. Le principal élément nécessaire à une solution est une volonté politique manifeste de s'attaquer aux causes de ces conflits. À cet égard, le rapport du Secrétaire général sur la prévention des conflits, avec ses recommandations, qui engagent le Conseil, décrivait le domaine où le Conseil pourrait transformer les structures qui engendrent les conflits et assurer la stabilité de l'Afrique.

L'expérience de son pays montre qu'il n'a pas d'autre solution qu'une économie politique saine et stable fondée sur un gouvernement fort et efficace, combinée à un secteur privé vigoureux et à une société civile sans entrave, où prévalent le respect des droits de l'homme, la primauté du droit, une bonne gouvernance et des mesures anti-corruption. Toutefois, tout cela suppose un climat de paix et de coexistence démocratique qui permette aux pays de mettre en œuvre des réformes durables adaptées à leurs propres besoins. Il félicite les pays africains de leur volonté déclarée d'entreprendre de profondes réformes destinées à instaurer un climat propice à l'investissement et au développement.

S'il trouve encourageant de constater que de nombreux pays africains ont réussi à résoudre leurs conflits internes et affichent à présent des taux de croissance annuelle raisonnables, il ne peut manquer de souligner que la croissance économique et l'élimination de la pauvreté sont indissolublement liées à la stabilité des conditions externes. Il est révoltant de constater que l'APD accordée à l'Afrique a diminué de

40 % entre 1994 et 1999. Il est encore plus navrant de voir la persistance des obstacles à l'expansion des exportations des pays en développement, y compris des pays africains, à savoir les subventions accordées aux agriculteurs des pays industrialisés et les restrictions imposées aux produits manufacturés sur lesquels les pays en développement comptent pour lancer leur développement industriel.

Le système des Nations Unies devrait offrir un cadre approprié pour une approche coordonnée de ces problèmes et exhorter la communauté des donateurs à tenir les engagements qu'ils ont pris vis-à-vis de l'Afrique dans la Déclaration du Millénaire, notamment en ce qui concerne l'APD, le commerce et la dette extérieure. Pour le bien des pays les plus nécessiteux et pour son propre bien, il importe que la communauté internationale s'attaque aux problèmes complexes qui se posent à beaucoup de pays en développement et garantisse un développement durable aux pays africains qui se trouvent le plus dans le besoin.

**M. Chowdhury** (Observateur pour le Bangladesh) souligne que le thème du segment de haut niveau de la session du Conseil est né de la prise de conscience du fait que l'Afrique est un élément clé du développement mondial et que le continent a mis en œuvre récemment certaines réformes politiques et économiques profondes. On constate que certains éléments indispensables au développement sont déjà en place, notamment la poursuite de la démocratisation, une meilleure gouvernance, l'orientation vers l'économie de marché, la formulation de stratégies de développement et l'établissement de relations de coopération plus étroites avec les partenaires au développement, qui devraient permettre à la région de mieux tirer parti des appuis extérieurs. S'il est vrai que certaines difficultés persistent, les résultats économiques de certains pays africains sont encourageants.

L'Afrique compte 39 des 49 pays les moins avancés du monde. Le Programme d'action né de la Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et adopté récemment par l'Assemblée générale fait de l'élimination de la pauvreté l'objectif primordial et s'inspire de la plupart des recommandations et conclusions du Secrétaire général. Comme l'a suggéré le Secrétaire général, le Conseil pourrait aider l'Assemblée générale à veiller au suivi de la Déclaration du Millénaire, dont les

objectifs sont clairement repris dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés qu'en sa qualité de Coordonnateur pour les pays les moins avancés, l'orateur a récemment porté à la connaissance du Président du Conseil.

Il demande instamment au Conseil d'accorder l'attention voulue, lors de sa session d'organisation de janvier 2002, aux modalités de son suivi du Programme d'action, dont le succès est inextricablement lié au développement durable de l'Afrique. Cette suggestion pourrait être consignée dans une décision du Conseil indiquant les processus sur lesquels les pays les moins avancés souhaiteraient être consultés et tenus informés. Le Programme d'action a été rédigé par les pays en développement eux-mêmes, avec leurs partenaires de développement, et vise leur développement durable qui, après tout, est synonyme du développement durable de l'Afrique.

**M. Rodríguez Cedeño** (Venezuela) ayant fait sien la déclaration présentée au nom du Groupe des 77 et de la Chine, déclare que de nombreuses études illustrent la situation critique des pays africains, en particulier des 33 pays les moins avancés, et propose des mesures pour y promouvoir un développement durable, notamment une plus large participation du secteur privé à la coopération, des accords commerciaux plus équitables et une meilleure coordination des mécanismes du commerce international; un traitement plus généreux du problème de la dette; et l'orchestration de stratégies appropriées et efficaces pour l'élimination de la pauvreté.

Son gouvernement estime que le système des Nations Unies devrait adopter trois grandes lignes d'action en faveur du développement durable de l'Afrique. Premièrement, il devrait promouvoir la coopération Sud-Sud et encourager les dons au Fonds du Groupe des 77, créé en 1983, pour la formulation et l'évaluation de projets dans les secteurs prioritaires. Le Venezuela a donné récemment US\$ 1 million à ce fonds.

Deuxièmement, il devrait promouvoir et financer des projets sous-régionaux à buts multiples susceptibles d'avoir un effet d'entraînement et d'être exécutés à la fois par des acteurs publics et privés nationaux, multilatéraux et internationaux. Troisièmement, il devrait encourager l'intégration régionale, dont l'un des avantages serait l'avènement d'une économie concurrentielle, encore que cet objectif

se heurte au fait que la plupart des produits africains sont des produits de base ou complémentaires. Autrement dit, dans chaque pays, il pourrait promouvoir le secteur où ce pays a un avantage, de manière à atteindre des niveaux de production nationaux et régionaux propres à favoriser l'intégration progressive et compétitive au commerce international.

Le système des Nations Unies, avec l'appui des secteurs public et privé, doit veiller à aider les pays africains à formuler des projets viables à tous les titres et à leur permettre de combattre les maladies endémiques, de faire face aux catastrophes naturelles, d'éliminer la pauvreté et de corriger tous les indicateurs sociaux qui sont encore négatifs.

**M. Ntwaagae** (Observateur pour le Botswana) fait observer que la création récente de l'Union africaine devrait grandement faciliter la participation et l'intégration effectives de l'Afrique à l'ordre économique mondial naissant. Deux conditions importantes doivent être remplies pour que l'objectif d'un développement durable des gouvernements africains puisse être atteint : un partenariat avec le secteur privé et la société civile et une APD qui réponde aux besoins et aux priorités des pays. Dans un continent marginalisé et déchiré par les conflits, les politiques et programmes macroéconomiques centrés sur la population sont loin d'être répandus, et si la réduction de la pauvreté soit l'objectif de la plupart des politiques économiques africaines, les niveaux de pauvreté restent intolérablement élevés. La prospérité à long terme et, par conséquent, la paix internationale passent par l'amélioration des niveaux de vie et par les moyens pour la population de mener une vie productive.

Beaucoup de grandes réformes politiques et économiques entreprises dans les pays africains sont freinées par le chômage, une base d'exportations étroite, l'insuffisance de débouchés à l'exportation, le manque d'accès à la technologie et l'absence de cadre international propice au développement pour le commerce et l'investissement.

Alors que le mandat des Nations Unies s'est alourdi de nouveaux défis mondiaux, les activités opérationnelles de développement sont soumises à de fortes pressions et ne pourraient être efficaces qu'avec une approche plus souple et mieux adaptée aux besoins nationaux de développement et des politiques plus cohérentes propres à permettre l'utilisation optimale

des ressources, notamment de la part du système des Nations Unies, qui pourrait alors tirer profit de son avantage comparatif de neutralité, d'impartialité et d'universalité.

Le caractère multidimensionnel des conflits armés et de la pandémie de VIH/sida en Afrique offre à tous les acteurs de nouvelles possibilités d'une attaque multisectorielle frontale de ces fléaux.

Le Botswana a procédé à de larges consultations nationales approfondies en vue de la préparation du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) et de l'évaluation commune du pays (CCA), qui guideront les programmes des Nations Unies dans le pays à compter de 2003. La lutte contre la pauvreté, la pandémie de VIH/sida et les préoccupations au sujet de l'environnement ont été identifiées comme les trois domaines clés de la coopération. Il recommande à la communauté internationale de s'unir autour des efforts du Botswana pour l'aider à améliorer le sort de sa population.

**M<sup>me</sup> Andersson** (Observateur pour la Suède), ayant associé sa délégation à la déclaration du représentant de l'Union européenne, souligne que le sérieux engagement à atteindre l'objectif du millénaire concernant la réduction de moitié de la pauvreté d'ici à 2015 suppose un engagement similaire envers le développement de l'Afrique, où est concentrée la majorité des pauvres du monde, et une action afin que la mondialisation soit pour eux une expérience positive. Avec la connaissance des améliorations que la technologie moderne, des économies efficaces et des sociétés ouvertes pourraient apporter au bien-être et à la dignité des populations, ces aspirations ont pris une dimension planétaire.

Cela dit, l'élimination de la pauvreté ne peut emprunter de raccourcis. Si la croissance économique à elle seule n'est pas la solution, tous les pays africains devraient néanmoins aspirer à des taux de croissance de 7 à 8 %. À son tour une croissance généralisée exige un plus gros volume d'investissement dans les ressources humaines et dans l'infrastructure et la production de biens et de services dans les zones rurales et urbaines. La Déclaration du Millénaire et le Programme d'action de la Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés énoncent tous deux les tâches à accomplir.

La volonté politique d'agir apparaît de façon manifeste dans la Nouvelle initiative africaine lancée à

la Conférence au sommet de Lusaka; l'attention spéciale portée à l'Afrique au sein de diverses instances; et les décisions de la conférence précitée sur les pays les moins avancés d'œuvrer pour assurer le plein accès aux marchés pour les produits des pays les plus pauvres et de se concentrer sur le développement lors des négociations commerciales internationales. Les riches ressources naturelles et humaines de l'Afrique offrent la possibilité de progrès plus rapides vers la réalisation de ces objectifs.

Récemment, l'Union européenne a pris un certain nombre de décisions de politique générale visant à maximiser l'appui au développement par la simplification et une bonne coordination. Ces décisions prévoient notamment un partenariat plus étroit avec les Nations Unies pour la sécurité, l'aide au développement et l'aide humanitaire. Cela dit, un tel partenariat nécessite des ressources. À la Conférence internationale sur le financement du développement qui doit se tenir en 2002, il conviendrait d'examiner les moyens de mobiliser davantage de ressources privées et publiques, internes et externes. Le développement des échanges commerciaux est une source d'une importance cruciale et il faut un environnement stable pour mobiliser l'action du secteur privé.

Or, l'APD ne doit pas seulement jouer un rôle de catalyseur; elle constitue elle-même un apport concessionnel essentiel pour l'Afrique, notamment face à la pandémie de VIH/sida. Nombre de pays de l'Union européenne accroissent leur APD de manière à atteindre l'objectif de 0,7%, et la Suède pour sa part vise 1%.

**M. Bâge** (Fonds international de développement agricole (FIDA)) estime que l'objectif du Sommet du Millénaire concernant la pauvreté devrait servir de critère pour mesurer les progrès réalisés en Afrique, où certains pays ont les niveaux de pauvreté les plus élevés du monde. Cette pauvreté engendre des sociétés vulnérables et, par conséquent, une faillite de l'ordre public, ce qui, à son tour, favorise la propagation des maladies communicables et la criminalité dans une région où les conflits sont insolubles, et le sida ravage nombre de pays. Tout effort visant le développement durable et l'élimination de la pauvreté doit porter sur les pauvres, les endroits où ils vivent et leurs modes de subsistance.

Les trois quarts des pauvres d'Afrique vivent dans les régions rurales et tirent leur subsistance de

l'agriculture et de petits métiers, de sorte que la pauvreté en milieu rural est au cœur du problème. Les mesures de contrôle des prix et les mécanismes restreignant le commerce intérieur étranglent la production agricole et la croissance, situation qui est encore aggravée par des facteurs externes. Les prix des produits de base ont fortement chuté en 1995, alors même que les subventions agricoles accordées dans les pays développés provoquaient des distorsions sur les marchés mondiaux. Les inégalités qui caractérisent le régime du commerce international freinent précisément la croissance des exportations sur lesquelles certains pays africains pourraient jouir d'un avantage comparatif. Tout cela laisse la réduction de la pauvreté à un niveau bien inférieur à l'objectif du Sommet du Millénaire. En outre, certains indicateurs sociaux se sont en fait détériorés ces dernières années sous le poids de la pandémie de sida.

Le moment est venu d'adopter une nouvelle approche pour mettre fin à la pauvreté, une approche fondée sur des politiques intérieures équilibrées et sur une amélioration de l'aide internationale. Si l'on veut réduire de moitié la pauvreté en Afrique d'ici à 2015, il faut un objectif de croissance économique annuelle de 7%. L'importance de l'agriculture comme moyen de subsistance pour les pauvres rend nécessaire un développement rural généralisé, propre à stimuler la production agricole et à mettre à profit les capacités sous-utilisées.

Le Rapport 2001 du FIDA sur la pauvreté rurale analyse les causes et la dynamique de la pauvreté et l'approche la plus efficace pour la combattre et a identifié quatre facteurs essentiels : les actifs, la technologie, les marchés et les institutions, dont les pauvres profitent rarement. L'un des grands défis est de créer des institutions où les pauvres puissent faire largement entendre leur voix. Parmi les progrès récents, on peut citer la démocratisation et la décentralisation, des taux de change plus réalistes, le démantèlement de nombreux offices des produits de base, la libéralisation du commerce et des finances et le remplacement des prix administrés par les prix du marché.

Ces changements et d'autres initiatives ont besoin de s'accompagner d'une nouvelle aide internationale substantielle. Il faut inverser la tendance à la baisse de l'APD à l'Afrique, ce qui pourrait se faire par le biais de l'initiative PPTE et des Documents de stratégie de réduction de la pauvreté, par un accroissement du

volume total d'aide financière à l'Afrique et par la concentration de cette aide sur le développement rural.

Le commerce est encore plus important; à cet égard, il se félicite de la récente initiative de l'Union européenne relative aux importations en franchise en provenance des pays les moins avancés, comme premier pas vers la transformation du prochain cycle commercial en véritable cycle de développement. Les exportations des pays africains pourraient grandement bénéficier de l'élimination des restrictions commerciales et d'une réduction des subventions agricoles, ce qui leur permettrait de diversifier leur agriculture et de devenir de réels bénéficiaires, et non plus des victimes, de la mondialisation. Les ressources extérieures nécessaires pour appuyer les efforts de l'Afrique ne sont qu'une fraction des dépenses consacrées aux subventions agricoles.

Le problème de la pauvreté ne peut être résolu de l'extérieur. En fait, il incombe aux gouvernements et aux institutions d'aide de supprimer les entraves qui maintiennent les pauvres dans la pauvreté. L'expérience de son organisation montre que les groupes les plus pauvres eux-mêmes sont toujours prêts à saisir la moindre occasion d'accroître leurs revenus et leur production et d'offrir une vie plus sûre et plus productive à leurs familles.

*La séance est levée à 18 h 30.*